

Madame la Députée

Madame et Monsieur les Vice-présidents du Département

Madame la conseillère départementale

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Dieppoise

Mmes et Mrs les Maires de l'Agglomération Dieppoise

Mes chers Collègues du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les enseignants

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations

Mesdames et Mrs les chefs d'entreprises

Chers collaborateurs,

Mesdames – Messieurs

« Non seulement on est responsable de ce que l'on fait, mais également de ce qu'on laisse faire. Celui qui permet qu'on vole à l'autre sa liberté, finit par perdre sa propre liberté ».

Celui qui permet que l'on prenne à l'autre sa dignité, finit par perdre sa propre dignité.

Cette phrase a été prononcée par Roman Herzog ancien Président de la République Fédérale d'Allemagne de 1994 à 1999 21 avril 1995 à Bergen-Belsen.

Je tenais à débiter cette cérémonie par une citation en souvenir des terribles événements survenus en 2015.

Le 7 janvier tout d'abord, veille de notre cérémonie de vœux, il y a aujourd'hui 1 an des terroristes ont lâchement assassiné 17 femmes et hommes : des dessinateurs et des rédacteurs de Charlie Hebdo tués pour des dessins, pour des mots...

Des victimes aussi d'un Hyper Casher tuées pour leur appartenance à une religion.

Des policiers tués dans l'exercice de leur fonction...

La France a su alors réagir par une grande marche rassemblant plus de 4 millions de personnes et montrer son attachement aux valeurs de notre République, à notre liberté. Et puis, le 13 novembre dernier, un cap dans l'horreur a été franchi. Sans discernement aucun, des fanatiques ont abattu des hommes et des femmes dans des restaurants, aux terrasses des cafés, dans une salle de concert, 130 victimes et 351 blessés !!!! Dans ces terribles épreuves, il nous est rappelé combien notre démocratie est indispensable mais ô combien fragile !

Ces événements nous incitent plus encore à être unis, solidaires et tolérants. Vous comprendrez bien qu'il m'était impossible de passer sous silence ces terribles événements et ces moments difficiles.

Moments difficile également pour les communes car les dotations de l'Etat ont baissé de façon importante.

Le Conseil Municipal a cependant décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent parmi les quatre plus bas de l'agglomération en ce qui concerne le foncier bâti avec un taux à 15,12 % et le taux le plus bas à 5,5 % pour la taxe d'habitation. Tous nos projets s'inscrivent donc dans un contexte économique difficile mais je peux vous assurer que la plus grande attention est portée par l'ensemble de mes collègues élus pour assurer un suivi des plus strictes des finances publiques. Ce respect de l'argent public nous permet de continuer à investir dans l'intérêt de tous.

La rigueur n'exclue pas l'ambition, l'innovation, l'audace... bien au contraire. Grâce à cette rigueur financière nous pouvons construire solidement et durablement. Je profite de cet instant, mes chers collègues élus, pour vous remercier de votre confiance, de votre attachement et de votre engagement pour notre commune.

Confucius disait :

« Lorsque tu fais quelque chose, sache que tu as contre toi ceux qui veulent faire la même chose, ceux qui veulent faire le contraire et l'immense majorité de ceux qui ne veulent rien faire ».

Alors je ne peux que vous encourager à continuer dans la voie de l'engagement et je sais pouvoir compter sur vous.

Même si ce n'est pas simple, nous avons toujours le projet d'aménagement du centre bourg autour duquel nous avons à cœur de développer des services et des commerces. Le premier de ces commerces s'est installé le 8 septembre dernier, il s'agit de la boulangerie du Prieuré dont Mr et Mme Martin sont les propriétaires.

Je dois dire que c'est à notre plus grande satisfaction et à celle des habitants que cette boulangerie a ouvert ses portes 9 mois après la fermeture du commerce de Mr et Mme Hédin. Une commune sans commerce se meurt et devient cité dortoir. Alors Mr et Mme Martin, permettez moi de vous réitérer ce soir mes vœux de bienvenue dans notre commune comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire lors de l'inauguration de votre commerce.

Un autre commerce a ouvert ses portes récemment, le 19 novembre, après plusieurs années de fermeture, il s'agit du restaurant « le Bistrot Gourmand » en lieu et place de l'Auberge des Amis à l'entrée de notre village...Mr et Mme Legras en sont les propriétaires et proposent une cuisine traditionnelle 100% maison ! ils sont professionnels de la restauration car parallèlement ont une activité traiteur.

Mr et Mme Legras, permettez moi de vous souhaiter la Bienvenue.

Souhaiter également la bienvenue à Mr Legrand taxi à Rouxmesnil-Bouteilles depuis le 16 juillet dernier.

D'autre part nous avons la chance d'avoir sur notre territoire, une zone industrielle très active et je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des acteurs économiques de notre commune qui, malgré les difficultés qui perdurent continuent d'investir à l'exemple de Mr Franck Amelin PDG de la société Electric Motor qui a déposé un permis de construire pour un agrandissement de 321 m² ainsi que le réaménagement des locaux existants. Autre exemple, l'entreprise Nestlé, pour la construction d'un équipement de production ainsi qu'une chaudière biomasse dont le permis avait été déposé en 2014 et dont les travaux conséquents arrivent à leurs termes. Chaufferie qui permettra à l'entreprise à l'horizon 2020 d'utiliser 100 % des résidus de production de café, ce qui lui permettra de ne plus utiliser d'énergie fossile pour la chaufferie.

Un pari ambitieux qui s'inscrit dans la démarche environnementale de la COP 21.

Puisque nous sommes dans la phase des remerciements je voudrais y associer l'ensemble des agents qui sur le terrain ou dans les bureaux travaillent au service de nos habitants. Je me dois de préciser que leurs tâches parfois ingrates et quelquefois accomplies en urgence sont réalisées dans le sens de l'intérêt général.

Ces 33 agents, dirigés par Philippe Guéret, notre secrétaire général de mairie représentent pour lui une tâche parfois ardue, car si la gestion du travail n'est pas simple, celle du personnel ne l'est pas moins et s'ajoute à cela les relations humaines avec les élus qu'il côtoie chaque jour et en cela Philippe, je voudrais encore vous remercier de votre capacité d'adaptation et de votre disponibilité à toute épreuve...

Il ne me faut pas oublier dans tous ces remerciements de saluer l'implication de tous les habitants concernés par la vie de la commune au sein du CCAS, de la Commission de révision des listes électorales et de la Commission des impôts.

Nos agents des services techniques dont je parlais tt à l'heure ont investi depuis septembre le nouveau bâtiment construit dans l'enceinte de la serre leur offrant 50 % de superficie supplémentaire ainsi que des sanitaires, douches, vestiaires et lieu de restauration bien plus spacieux et confortables, améliorant considérablement leurs conditions de travail et qui évitent ainsi le va et vient des engins techniques sortant sur la RD 154.

De même, la salle dans laquelle nous nous trouvons a fait l'objet de travaux de bardage dans sa partie supérieure pour éradiquer les fuites récurrentes dues aux microfissures, des microfissures qui n'ont de micro que le nom d'ailleurs. Des places de parking ainsi que la chaussée sont dans leur phase de réalisation rue des Jardiniers dans le cadre du projet de construction d'un nouveau foyer municipal adjacent à cette salle.

Travaux et investissements aussi au service de nos associations sportives :

Remplacement du sol des deux cours couverts de la salle de tennis pour 50 000 €.

Achat d'un tableau d'affichage sportif pour le club de basket pour la modique somme de 11 500 € ainsi que le remplacement du parquet suite à un dégât des eaux, pour la somme de 98 000 € mais heureusement intégralement pris en charge par l'assurance. Et puis la construction par les services techniques d'un bureau digne de ce nom pour le président du Tir Club. J'en profite pour féliciter Mr Yannick Fossé de son élection au poste de Président.

Mais comment ne pas investir dans l'amélioration des locaux sportifs et associatifs qui accueillent plus de 800 adhérents encadrés par des bénévoles, bénévoles dont je ne vanterais jamais assez le mérite qui leur revient car ils entretiennent le lien social bien nécessaire à la vie de notre commune.

A ce sujet deux clubs ont évalué le coût de ce bénévolat.

Pour le Tennis cela représenterait, s'il fallait rémunérer les bénévoles, la modique somme de 11 000 € et pour le Tir Club 15 000 €. Ces deux évaluations ont été faites pour le tennis par un ancien banquier et pour le club de tir par un expert comptable, donc inutile de vous dire que les calculs sont justes!

Autre point important, Le Plan Local d'Urbanisme que nous avons élaboré au cours de ces trois dernières années et qui sera adopté début 2016. Ce PLU révèle notre volonté de faire de notre commune une commune moderne tout en respectant la nature et les habitants. Nous avons eu à cœur de promouvoir un développement harmonieux qui préservera l'identité forte de notre commune « *une ville à la campagne* »...

Une identité à laquelle mes collègues élus et moi-même et bien sûr tous les Rouxmesnilais sommes très attachés.

J'ose le dire modestement, il fait... et fera bon vivre à Rouxmesnil-Bouteilles, Rouxmesnil et Bouteilles ces 2 parties de notre village, ayant été réunies par ordonnance royale du 28 août 1822.

Nos écoles sont loin d'être oubliées : En effet, 22 000 € d'investissement pour l'école maternelle ont été effectués pour l'entretien du bâtiment et les besoins pour les enseignants et le personnel. Des investissements dont a pu profiter Mme Riquier Ollivier, professeur des écoles en petite section avant de terminer sa carrière en juin dernier, pour être remplacée par deux jeunes enseignantes qui apprécient tout comme leurs deux autres collègues, je le sais, leurs conditions de travail.

Pour l'école primaire, qui n'est pas oubliée, loin s'en faut, un total d'investissement de 54 000 €

Qui couvre le mobilier de deux classes ainsi que celui de la bibliothèque, dont 32 000 € pour les équipements informatiques. Equipements informatiques qui correspondent à 5 vidéo projecteurs, 1 par classe ! ceci pour favoriser le travail interactif avec les élèves sans oublier deux blocs de 15 ordinateurs portables (semaine prochaine) qui permettront à nos élèves de travailler non seulement dans un cadre agréable mais aussi dans des locaux modernes équipés des dernières technologies numériques.

Comme promis lors de la précédente cérémonie des vœux les locaux de l'ancienne école rue du Vallon baptisées depuis peu « Maison du Vallon », ont été investis en partie par le Club des aînés qui trouve ici un lieu confortable spacieux et ensoleillé. D'autre part, le Club Photo a lui aussi emménagé dans des locaux plus adaptés. Enfin la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) a trouvé dans ces nouveaux locaux un espace d'accueil optimal pour les 14 enfants dont les assistantes maternelles ont la garde, cette MAM a atteint sa vitesse de croisière à la plus grande satisfaction des trois assistantes maternelles.

J'en profite pour remercier Mme Sviatlana Vertsinskaïa, professeur de dessin dont l'atelier de peinture se trouve dans les locaux de l'ancienne école rue du Champ de Courses face à la mairie et remercier également ses élèves, pour la superbe fresque réalisée gracieusement sur les vitres de la MAM... je vous invite à prendre le temps d'admirer cette réalisation en passant rue du Vallon.

Les extérieurs de la Maison du Vallon ont été également aménagés, nous avons délimité et clos la cour pour les petits, un espace détente pour nos aînés a été créé ainsi que 15 places supplémentaires de parking, ce qui n'empêche pas des stationnements gênants aux horaires d'entrée et de sortie des écoles, malgré le ramassage scolaire, dont le coût est loin d'être négligeable.

Je termine en vous remerciant de votre présence à tous et de votre patience mais avant de vous inviter à partager le verre de l'amitié, il me reste à vous convier à participer aux différentes manifestations qui se dérouleront tout au long de l'année, à savoir :

expo modélisme ferroviaire, concert gratuit, expo photos, salon de peinture salon Gilles Anger et salon automnal, le salon du livre qui sera une première dans notre commune, soirée dansante et bien d'autres manifestations encore. Tous ces moments de partage, comme ce soir, sont une volonté de rapprocher les habitants de notre commune, et plus largement de l'agglomération voire même au-delà.

Comme le disait l'écrivain Gilles Legardinier:

« Chacun suit sa propre route, mais nous partageons quelques étapes ».

Alors je vous propose de partager celle-ci autour du verre de l'amitié...

Merci à vous

Meilleurs vœux à tous et bonne fin de soirée.